

FLASH USD-FO – SPÉCIAL CORONAVIRUS AUDIO-RÉUNION DU 1^{er} AVRIL 2020

Une 12^e audio-réunion sur l'épidémie de coronavirus (Covid-19) s'est tenue ce jour entre la directrice générale, certains de ses collaborateurs et les représentants des personnels.

Vous trouverez ci-après le résumé de nos principaux échanges.

Ordre du jour :

- RH,
- PCA (activité SU, matériel, dédouanement, soutien aux entreprises),
- Divers

1/ RH

- **Chiffres** : évolution plus positive. Moins de « quatorzaines » et de malades présumés. Baisse assez générale, mais sous surveillance. Cas particulier de la DIPA.

↳ Quid des chiffres d'entrées et sorties en « quatorzaines » ? Pas d'informations de la DG à ce jour. Cependant, vu l'évolution, on peut en déduire qu'il y a plus de sorties que d'entrées.

- **Éléments nouveaux** :

↳ 2 notes à venir sur le TaM et la paie d'avril. Ces notes seront communiquées (précisions sur les dates liées aux mutations / précisions sur la seule paie d'avril. Une note sur celle de mai paraîtra après).

↳ Décret à venir sur les frais de restauration et de transport (principe du remboursement sur la base de frais de missions). Cette demande avait fortement été appuyée par l'USD-FO jusqu'au niveau interministériel de manière à compenser partiellement l'investissement des collègues dont l'activité en présentiel reste indispensable.

↳ En attente d'une position ministérielle sur le retour en sortie de « quatorzaine ».

- **Problématique des retours en « quatorzaine »** : quid de l'éloignement ? Un message va être diffusé prochainement. Traitement pragmatique pour une période temporaire (affectation, si possible, sur un service plus proche).

- **Agents en mi-traitement** : analyse en cours selon qu'ils sont ou non pris en charge par la mutuelle. Quand ce n'est pas le cas, plein traitement assuré dans l'attente de la sortie du confinement.

- **Paris-spécial** : prendre contact avec les agents, notamment les plus isolés, les placer dans une position ad hoc (AA, mise en « quatorzaine », affectation des agents sans missions ou

FORCE OUVRIÈRE

confinement selon les différents cas de figure). Message adressé aux DI (copie à venir pour les OS).

- **AA et CA/RTT** : pas d'arbitrage sur les CA/RTT. Arbitrages en cours en interministériel.

- **Campagne d'évaluation** : elle est repoussée. Réflexion en cours sur un nouveau calendrier. Cela fait partie des sujets de gestion identifiés, avec le TaM. État des lieux en cours sur les entretiens d'évaluation déjà réalisés pour quantifier le travail à poursuivre et déterminer un *modus operandi* (reporter, recourir à des entretiens téléphoniques?). Essayer de maintenir l'exercice.

- **Affectation des maîtres de chiens en primo-formation** : la DG se saisit du sujet en lien avec l'ENDLR.

2/ PCA

2.1. SURVEILLANCE

- **SU et ASA** : instructions complémentaires sur la gestion Mathieu. Tous les agents en ASA (et qui ne sont pas en service) conservent leurs droits aux RC et RH. L'objectif est que les agents disposent en sortie de crise des mêmes heures qu'avant le confinement. Idem pour les encadrants. Précisions également sur l'indemnitaire et le temps partiel.

↳ Quid de la récupération ? DG : c'est la solution la plus équitable pour l'administration. Mais problème des appels des agents à 17 h pour prise de service à 20 h (cas plus fréquent que ne le pense l'administration).

- **Saint-Louis autoroute** : vrai sujet sanitaire. Intervention DI/Préfet. Mise en service de toilettes. Demande d'ouverture du restaurant à proximité qui peut ouvrir puisqu'il a assuré la vente à emporter.

- **La Ferrière** : situation antérieure à la crise. Travaux en cours. Transfert antérieur du bureau de douanes. Aménagement des locaux de façon, certes précaire, mais sans rupture de l'approvisionnement en eau et en produits sanitaires. Renforcement des moyens nécessaires à la demande du Préfet.

- **Contrôle des attestations de déplacement dérogatoire par les douaniers en service** : la DG va regarder la question. Quid de la compétence des brigades ?

- **Retour de « quatorzaine »** : attention appelée, compte tenu de la surexposition de la Surveillance. Nécessité de maintenir les mesures de protection. La sortie de « quatorzaine » ne se fait pas en situation sanitaire normale.

↳ DG : vérifier toujours la présence des matériels nécessaires (lingettes ou produits adaptés, etc.). Les DI doivent évaluer l'effectif à mettre en place. La sortie de quatorzaine ne doit pas conduire à abonder systématiquement l'effectif mais peut permettre d'effectuer un roulement. La question est toujours celle de l'effectif strictement nécessaire (pas de sureffectif).

2.2. DÉDOUANEMENT

FORCE OUVRIÈRE

- **Activité colossale** : plus de 4000 déclarations et une trentaine de millions de masques réceptionnés. Quelques problèmes de normes. Communication en préparation à destination des importateurs, notamment ceux qui importent ce type de matériels pour la première fois afin de les aider et de les conseiller.
- **RI** : message transmis aux DI/RI pour évaluer la charge de travail induite par les difficultés actuelles des entreprises et ajuster les effectifs en conséquence.
- **Problématique du présentiel en bureau** : différentes approches en présentiel ou pas. Permanence ou pas. DG : situation variable selon l'activité réelle des bureaux. Faire remonter les cas.
- **Valorisation des collègues mobilisés** : sensibilité des collègues aux messages officiels. N'oublier personne. La DG fera passer un message général.
- **Présentiel en PGP** : question réelle selon la DG. Hétérogénéité. Étude en cours à la sous-direction Réseau. Revoir le sujet vendredi prochain.
- **Maritime** : difficulté à respecter le principe d'une opération d'une journée par semaine. Sollicitations du SG MER. DG : PCA mis à jour en fonction de certaines demandes du PCR. Point à reprendre avec la DNGCD lors de l'audio-réunion du 3 avril.

3/ DIVERS

- **Nécessité pour l'administration de diffuser toutes les notes** via Mercure, aux agents et aux OS, d'autant que nombre de collègues en télétravail, faute d'accès à Aladin, via Rapido, ne les ont pas.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : 3 avril 2020 à 16 h 00.

#RestezChezVous

(si vous n'êtes pas tenus de sortir pour des raisons professionnelles ou personnelles dûment justifiées)

La crise sanitaire est aussi l'affaire de tous.
